

# ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

## PROJET PÉDAGOGIQUE 2019-2020

**PÔLE DE** Cazouls - Usclas  
d'Hérault

## 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Le village de Cazouls d'Hérault est situé entre Pézenas et Clermont l'Hérault. Il se situe en région viticole et compte environ 500 habitants. L'école accueille également les enfants de la commune d'Usclas d'Hérault puisque depuis septembre 2018, les communes fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ce village compte également environs 450 habitants.

## 2. ORGANISATEUR

### Communauté de communes du Clermontais

**Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports** : Richard FERNANDEZ

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HERAULT

Tél. 04.67.88.95.50 – Fax 04.67.88.92.09.

**Courriel** : r.fernandez@cc-clermontais.fr

**Site internet** : www.cc-clermontais.fr

## 3. PÔLE DE CAZOULS-USCLAS D'HÉRAULT

### Accueil de loisirs Périscolaire (ALP) - Pôle de Cazouls-Usclas d'Hérault

Groupe scolaire Marie Rouanet

Rue Jules Ferry

34120 CAZOULS D'HÉRAULT

**Tél./Fax** : 04.67.25.64.06

**Directrice** : Julie TUELEAU

**Courriel** : pole.cazouls-usclas@cc-clermontais.fr

## 4. PUBLIC ACCUEILLI

Des enfants de toutes catégories sociales.

	Capacité maximale
Enfants de moins de 6 ans	28 enfants
Enfants de plus de 6 ans	54 enfants

## 5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- 1 directrice B.A.F.D. - Julie TUELEAU
- 1 adjointe et animatrice C.A.P. Petite enfance - Alexandra ROCA
- 1 animatrice B.A.F.A. - Solène CHAMBON

### Taux d'encadrement adapté au temps périscolaire

	Dans la structure
Enfants de moins de 6 ans	1 animateur pour 14 enfants
Enfants de plus de 6 ans	1 animateur pour 18 enfants

## 6. LES LOCAUX

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire Marie Rouanet.

La salle d'activité et le bureau se trouvent à la place de l'ancienne cantine au 1<sup>er</sup> étage.

La nouvelle cantine se situe à la Mairie au premier étage.

Les enfants ont aussi accès aux structures sportives municipales comme le City.

Pour les activités, nous utilisons :

- La salle d'activité
- Les cours

## 7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

---

L'Accueil de loisirs Périscolaire fonctionne :

- de 7h30 à 8h20
- de 11h30 à 13h30
- de 16h30 à 18h30

## 8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

---

### L'admission

L'accueil de Loisirs Périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés dans l'école du village.

### L'inscription

Les inscriptions sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année.

Elles peuvent se faire au bureau durant les heures de permanence ou bien par internet via un accès au portail famille.

Pour l'accueil du matin et du soir, les enfants peuvent être inscrits jusqu'à la veille minuit.

Pour la pause méridienne, les inscriptions se font au minimum 48h à l'avance. Il est possible d'inscrire jusqu'à la veille minuit avec une majoration de 2 € en plus du prix du repas.

### Formalités d'inscription

Pour être accueillis à l'A.L.P., les enfants doivent avoir un dossier complet. Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile
- RIB (si prélèvement automatique)
- Numéro allocataire CAF
- Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille (pages de tous les membres de la famille).

## 9. LES OBJECTIFS ET LES PROJETS

---

Tout au long de ce temps d'accueil l'équipe d'animation met en place différentes activités afin d'atteindre différents objectifs :

- Développer la créativité (liberté de choix, développer l'imaginaire, créer élaborer, fabriquer, décorer...)
- Sensibiliser et éduquer aux goûts (sensibiliser au gaspillage alimentaire)
- Développer l'autonomie (système de self à la cantine.)
- Créer un lien entre l'école et le temps périscolaire (avec des projets en commun)
- Apprendre les règles et la vie en collectivité (respect et estime de soi et des autres, entraide, l'écoute, le partage.)

## 10. VIE QUOTIDIENNE

### 7h30 à 8h20 Accueil du matin

- Accueil des enfants et des parents
- Des jeux sont à la disposition des enfants. Les animateurs les accompagnent dans leurs demandes et peuvent leur proposer aussi des activités

### 11h30 - 13h30 Pause méridienne

- Les enfants sont récupérés par les animateurs dans leur classe
- Ils passent tous aux toilettes avant de se ranger dans la cour pour pouvoir se rendre à la cantine
- Une fois arrivés, les enfants s'installent et commencent le repas
- Pour les plus grands, un système de self est mis en place, ils se servent donc de façon autonome sous la surveillance d'un animateur
- À la fin du service, le groupe retourne dans la cour de l'école. Les enfants qui font la sieste sont amenés directement au dortoir
- À 13h30, l'ATSEM prend le relais au dortoir et les maitresses dans la cour de l'école

### 16h30 à 17h30 Accueil du soir 1

- Les enfants sont récupérés par les animateurs et amenés dans la salle d'activité
- Les enfants prennent leur goûter
- Les activités sont ensuite mises en place
- Les parents peuvent les récupérer dans la salle de l'ALP ou dans la cour de l'école suivant l'activité

### 17h30 à 18h30 Accueil du soir 2

- Les enfants inscrits à l'accueil du soir 2 restent dans la salle de l'A.L.P. ou vont dans la cour (selon le temps)
- Des jeux sont mis à leurs dispositions ainsi que du matériel pédagogique.
- Les parents ou des personnes autorisées peuvent récupérer leur enfant jusqu'à 18h30.

## 11. ÉVALUATIONS

Les évaluations se font à travers :

- Une enquête de satisfaction des repas (votes des enfants lors des repas).
- un café des parents (2 à 3 fois par an).
- une réunion mensuelle avec l'équipe pédagogique (organisation, projet d'animation)
- une rencontre avec les parents délégués.

